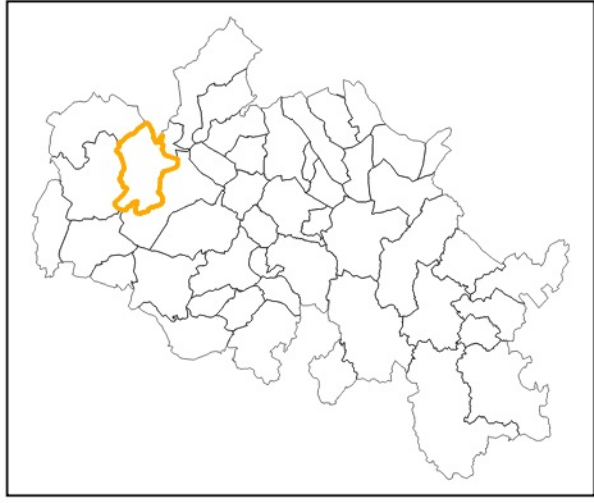


Communauté de Communes
AVALLON-VÉZELAY-MORVAN

BROSSES

PLAN LOCAL D'URBANISME
INTERCOMMUNAL

Plans des servitudes d'utilité publique



Élaboration prescrite par délibération du Conseil Communautaire le : 16 décembre 2015
Approuvé par délibération du Conseil Communautaire le : 12 avril 2021
Dernière évolution approuvée par délib. du C. Communautaire le : 02 mars 2026
- Modification simplifiée n° 4 -
Plan au 1:7 000

Servitudes d'utilité publique

Type AC - Ministère de la Culture, Ministère de l'Écologie

AC1 - Monument historique

AC1 - Périmètre de abords de monument historique

AC2 - Site inscrit

AC2 - Site classé

AC4 - Site patrimonial remarquable

Type AS - Ministère de la Santé, Ministère de l'Écologie

AS1 - Périmètre de protection immédiate des captages d'eaux destinées à l'alimentation en eau potable

AS1 - Périmètre de protection rapprochée des captages d'eaux destinées à l'alimentation en eau potable

AS1 - Périmètre de protection éloignée des captages d'eaux destinées à l'alimentation en eau potable

Type I - Ministère de l'Industrie

I3 - Zone de passage relative à la canalisation de gaz

I4 - Zone de protection des lignes électriques > 110kV

I4 - Réseau électrique aérien HTB

I4 - Réseau électrique sous-terrain HTB

Type INT - Ministère de l'Intérieur

INT1 - Protection des cimetières

Type PM - Ministère de l'Écologie

PM1 - Plan de prévention des risques naturels

PM2 - Servitudes autour des ICPE et sur des sites pollués, de stockage de déchets ou d'anciennes carrières

Type T : Direction Générale de l'Aviation Civile, SNCF, Collectivité, Concessionnaire

T1 - Protection du domaine public ferroviaire

Fond de plan

Limite communale

Construction existante à la date d'approbation du PLUI

Limites parcellaires

Emprise du domaine public

Cimetière

Piscine

Cours d'eau et plans d'eau

